

## ■ LE MOT DU DIRECTEUR



La Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) est un service statistique qui couvre un champ extrêmement large de politiques publiques, allant de la retraite à la santé, du handicap et la perte d'autonomie à la lutte contre la pauvreté, de la famille à la protection de l'enfance. Ces politiques représentent plus de la moitié des 57 points de PIB de dépenses publiques. Couvrir ce champ d'observation constitue un défi que les équipes ont à cœur de relever, afin de répondre aux attentes toujours plus nombreuses en matière de connaissance sur les questions de santé et de solidarités.

Le programme de travail 2025 est une nouvelle fois ambitieux avec, comme toujours : la production d'enquêtes et d'études à la fois récurrentes, apériodiques et originales ; la poursuite du développement d'outils de simulation et de projection pour évaluer l'impact des politiques sanitaires et sociales déployées et leurs éventuelles réformes. Nous conservons également notre rôle d'appui aux directions d'administration centrale et aux services déconcentrés en charge de la santé et des solidarités dans la conception et l'utilisation de leurs systèmes d'information afin de mieux piloter, avec la donnée recueillie, les politiques dont elles ont la charge.

Concernant les enquêtes apériodiques, le [dispositif d'enquêtes sur le handicap](#) Autonomie se terminera sur le terrain en 2025 avec son dernier volet auprès des personnes détenues en établissements pénitentiaires. Deux enquêtes auprès des personnes, très attendues, seront également sur le terrain : celle auprès des [personnes sans domicile](#), dont l'Insee et la DREES assurent la co-maîtrise d'ouvrage, et l'enquête de [santé européenne](#). Pour cette dernière, qui est sexennale et répond à un règlement européen, nous irons plus loin avec deux enquêtes complémentaires : l'une dans les DROM (sauf malheureusement à Mayotte du fait de l'impact du cyclone Chido) et l'autre qui constituera un complément d'échantillon de très grande taille en métropole, qui permettra de fournir des résultats représentatifs au niveau départemental sur les thématiques du cœur de l'enquête, mais aussi d'aborder par vague davantage de thématiques de santé au niveau national. Enfin, une nouvelle édition de l'enquête sur l'action sociale des communes et intercommunalités – la dernière édition avait été réalisée en 2015 – sera déployée en fin d'année.

En ce qui concerne les études, nous exploiterons les bases administratives et les enquêtes pour améliorer la connaissance des professions sociales et de santé, des aidants, de l'hébergement social ou encore des modes d'accueil des jeunes enfants. Dans le champ de la santé, nous poursuivrons nos études à partir de l'enquête [Urgences](#) 2023, nous documenterons la santé mentale, ou encore les inégalités sociales de santé en matière de cancers, par exemple.

Nous poursuivrons l'enrichissement de nos modèles de microsimulation, en travaillant à intégrer des données administratives à fréquence mensuelle – et non plus seulement annuelle – sur les ressources des individus et des foyers, afin de mieux estimer le non-recours à certaines prestations sociales (par exemple, la prime d'activité) et afin d'éclairer la dynamique et l'instabilité infra-annuelle des revenus des ménages des classes modestes et moyennes. Nous continuerons d'investir dans le module récemment créé pour évaluer les effets de mesures socio-fiscales sur la population des jeunes adultes et nous débiterons la construction d'un modèle de microsimulation centré sur la question du coût de la garde et de l'accueil des jeunes enfants, à partir des informations individuelles recueillies dans l'enquête Modes de garde.

La DREES poursuivra ses travaux visant à unifier le cœur de notre système de prestations de solidarité par l'harmonisation de leur base ressources et l'articulation de leurs barèmes. Elle continuera également d'investir sur la thématique dite de « financiarisation » dans les champs sanitaire et médico-social, pour mieux comprendre les stratégies financières des acteurs et leurs conséquences en termes d'offre de soins.

Enfin, rappelons que la DREES endosse dans le champ ministériel de la santé et des solidarités le rôle d'administrateur ministériel des données, des algorithmes et des codes (AMDAC). À ce titre, elle s'attachera à poursuivre le travail d'acculturation et de sensibilisation au traitement de la donnée, de partage d'expériences et de nouvelles pratiques sur l'intelligence artificielle. Elle continuera également d'animer la communauté des spécialistes de la donnée qu'elle a constituée au sein de chaque direction, opérateur et caisse pour travailler sur les sujets d'intérêts communs, afin de mieux partager et ouvrir les données qu'ils produisent et utilisent.

En guise de conclusion, je souhaite insister sur le positionnement particulier de la DREES au sein des ministères sociaux. En inscrivant son action dans une temporalité nécessairement pluriannuelle, du fait de la durée de conception et de développement des opérations statistiques, d'exploitation et de diffusion de leurs résultats, notre premier rôle est d'éclairer le débat public et d'aider à répondre aux questions que se posent nos concitoyens sur le fonctionnement de notre système de santé et de protection sociale. Les agents de la DREES s'attellent à cette tâche au quotidien, avec les exigences de rigueur scientifique et de qualité qui constituent la marque du service statistique public et avec une motivation et un engagement sans faille. Je tiens à les en remercier chaleureusement.

Bonne lecture et bonne découverte de nos travaux !

Fabrice Lengart  
Directeur de la DREES